

# Avis d'appel public pour la reconstruction de la station d'épuration.

## **1. Identification de l'organisme qui passe le marché :**

Commune de Saint Père sur Loire  
Mairie  
19 rue de Paris  
45600 SAINT PERE SUR LOIRE  
Tél : 02 38 36 21 84- fax : 02 38 36 53 67

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire

**2. Objet du marché :** Reconstruction d'une station d'épuration d'une capacité de 2000 EH

**Type de marché de travaux :** procédure négociée (art 35-65-66 du CMP)

**Lieu d'exécution :** commune de Saint Père sur Loire

**Caractéristiques principales :** Marché unique

Etude et réalisation des travaux nécessaires à la reconstruction de la station d'épuration de la commune d'une capacité de 2000 EH et démolition des ouvrages de la station existante.

Option obligatoire : automatisation de l'alimentation des lits plantés de roseaux

**Nombre et consistance de lots :** 1

**Conditions relatives au marché :** Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

**Capacité économique et financière :** celles prévues aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics.

Si le candidat est assujéti à l'obligation de l'article L 323-1 du code du travail, une attestation sur l'honneur certifiant de la déclaration visée à l'article L 323-8-5 du code, ou s'il est redevable, qu'il s'est acquitté du versement de la contribution annuelle au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés prévue à l'article L 323-8-2 du même code (loi 2005-102 du 11 février 2005)

**Capacité techniques :** Références récentes de moins de 5 ans pour la conception et la réalisation de station d'épuration d'effluents urbains de capacité comprise entre 1000 et 10 000 Equivalent Habitants.

**Critères de jugements des offres :** définis dans le règlement de la consultation

**3. Procédure de passation :** marché négocié

**Date limite de réception des candidatures :** le jeudi 19 février 2009 à 18h

## **4. Autres renseignements :**

**Adresse où les candidatures doivent être transmises :** Les candidatures devront être envoyées sous pli recommandé avec avis de réception postal ou déposé contre récépissé à la Mairie SAINT PERE SUR LOIRE, 19 rue de Paris, 45600 SAINT PERE SUR LOIRE.

L'enveloppe devra porter les mentions suivantes : « Candidature pour la reconstruction de la station d'épuration. Ne pas ouvrir avant l'ouverture des plis ».

**Modalités d'indemnisation des candidats :** Il n'est pas prévu d'indemnisation des candidats

**Modalités de remise du Dossier de Consultation des Entreprises :** Le dossier sera remis gratuitement aux candidats admis à remettre une offre.

**Permis de construire et de démolir :** les permis de construire et démolir seront obligatoirement déposés par un architecte à paiement direct (co-traitant ou sous-traitant de 1<sup>er</sup> rang) qui pourra être défini ultérieurement.

**Les renseignements d'ordre technique et/ou administratifs peuvent être obtenus auprès de :**

Mairie : Mme BOURGOIN, tél : 02 38 36 21 84- fax : 02 38 36 53 67

- Maître d'œuvre : IRH-Environnement

- Antenne d'Orléans : Mme CORBEL-GALLAIS, tél : 02 38 22 17 40 télécopie : 02 38 76 28 34

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** le 23 janvier 2009

**Classification des produits :** 45-90